



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'INTERIEUR

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 09-2025/Min Inter/PRMP/UGPM

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 11/04/2025 publié dans AO RAHA en date du 12/04/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTRE DE L'INTERIEUR sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Travaux de finalisation des bureaux de préfecture manara-penitra réparties en trois (03) lots : - Lot 1 :Préfecture Manakara - Lot 2 :Préfecture Nosy Be - Lot 3 :Préfecture Antsiranana** ".
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **deux (2)** Lot(s) au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : RAHELIVOAHANGY Lalao Clara Judith (MID)
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : MINISTERE DE L INTERIEUR ANOSY

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- Lot 1: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à BUREAU DE LA PRMP, REZ DE CHAUSSE DU MINISTERE DE L INTERIEUR au plus tard le 04/06/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1: vingt millions sept cent vingt-deux mille six cent dix-sept Ariary et quarante-huit (Ar20 722 617.48)
- Lot 2: quatre millions deux cent deux mille cent quinze Ariary et quatre (Ar4 202 115.40)
- Lot 3: quatre millions deux cent dix mille trois cent quatre-vingt Ariary et huit (Ar4 210 380.80)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	PREFECTURE DE MANAKARA	19/05/2025	10H	Secrétaire Général de la Préfecture MANAKARA
1	PREFECTURE DE MANAKARA	20/05/2025	10H	Secrétaire Général de la Préfecture MANAKARA
2	PREFECTURE DE NOSY BE	20/05/2025	10H	TILAHIZANDRY Naina Angelo (Préfet de Police)
2	PREFECTURE DE NOSY BE	19/05/2025	10H	TILAHIZANDRY Naina Angelo (Préfet de Police)
3	PREFECTURE D ANTSIRANANA	19/05/2025	10H	ANDRIAMAMONJISOA Jean Marc (SG Préfecture)
3	PREFECTURE D ANTSIRANANA	20/05/2025	10H	ANDRIAMAMONJISOA Jean Marc (SG Préfecture)

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 05/05/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS